

FOR RPS 006 DEVENIR MEDIATEUR INTRA ENTREPRISE

Objectifs pédagogiques

Connaitre les outils de la médiation dans un contexte de conflit interne ;
 Découvrir des outils de communication adaptés et pertinents en situation de conflit ;
 Disposer d'une méthodologie d'intervention structurée

Compétences visées :

Capacités d'écoute et de reformulation
 Bienveillance et empathie
 Distanciation, indépendance, neutralité, impartialité, confidentialité
 Positionnement déontologique et éthique

Stagiaires

Dirigeants, Cadres, DRH, Animateurs de prévention, IPRP

Pré-requis

Aucun

Méthode pédagogique

Notre méthode pédagogique prend en compte les connaissances initiales des stagiaires ainsi que leur « vision » du thème abordé, ce qui conduit l'animateur à impliquer les stagiaires à travers :

- Les expériences vécues par les participants.
- Des débats où la théorie est confrontée aux contraintes du « terrain » afin de s'assurer des possibilités d'applications.
- Des exercices sur des cas d'école et sur des cas pratiques.

Le formateur est susceptible d'utiliser, en fonction des situations rencontrées, des supports tels que des transparents, photographies, films.

Evaluation

Des évaluations formatives et sommatives sont réalisées afin de vérifier l'acquisition des connaissances.

Programme résumé

La médiation : Contexte Juridique

Organisation de la médiation :

Obligations légales :

Principes de communication

Les outils à la disposition du médiateur :

Le conflit :

Entrée en médiation

L'accueil des médiés :

Fixer le cadre :

La posture du médiateur, garant du dispositif :

Les différentes étapes du processus de médiation

Le QUOI ? Evoquer le PASSE et les origines du conflit

Le POURQUOI ? Parler du PRESENT

Le COMMENT ? Commencer à se projeter dans le FUTUR

Le COMMENT FINALEMENT ? L'après médiation

Organisation

	FORMATION
<i>Effectif</i>	10 stagiaires au maximum par groupe
<i>Durée</i>	2 journées par groupe (14H00)
<i>Dates</i>	A définir
<i>Lieu</i>	Aix en Provence

Programme détaillé

La réglementation applicable en droit en santé et sécurité au travail et les textes applicables.

Généralité

Les Risques Psychosociaux (RPS).

Les principales obligations de l'entreprise en matière de santé et de sécurité

L'obligation générale de prévention. n

L'évaluation des risques. n

L'information et la formation sécurité.

Gérer les relations avec les instances du personnel

Règles et niveaux de responsabilité engagée

Responsabilité civile et pénale.

Délégation de pouvoir

Jurisprudence